

## DES FOURMIS



### ÉCHOS DES ÉTABLISSEMENTS IRECOV, CHIC, Luynes, CHU

GRILLES CAT. B

P. 3

VICTOIRE DE  
AMBULANCIÈRES

P. 4

PRIME DE SOINS  
CRITIQUES

P. 5

SERVICE SOCIAL  
DU CHU DE TOURS

P. 6

VIOLENCES SEXISTES  
ET SEXUELLES

P. 7

DOSSIER BASS-MS  
CASSE DES CONVENTIONS  
ET SALAIRE AU MÉRITE

P. 8

### SUD SANTÉ SOCIAUX 37

18, RUE DE L'OISELET 37550 ST AVRTIN

02 47 47 37 62

06 15 08 62 22

SUDSANTESOCIAUX37.ORG

@SUDSANTESOCIAUX37@GMAIL.COM

@SUDSANTESOCIAUX37  
@SUDSANTESOCIAUXCHUDETOUTS

@SUDSANTESOCIAUX37

### UNE POUTINE SAUCE GUERRE SOCIALE

« Allonger l'âge de départ à la retraite, je ne le ferai pas parce que c'est injuste et inefficace ». Ainsi parlait Macron en 2018. Ce même Macron qui apparemment n'est plus lui-même aujourd'hui. Tant les promesses d'un jour nous reviennent en pleine tête, tel un boomerang qu'on aurait lancé en pleine tempête Katrina.

« Les métiers les plus utiles à la société sont les plus mal payés ». Tiens, encore une dinguerie. On a été bien naïf-ves, ou bien charitables, d'y voir le début d'une infime possibilité à la rédemption.

Car ce n'était rien d'autre que de la propagande de guerre. La plus violente, la plus perverse aussi. Celle qu'on n'arrive pas à voir venir quand on à le nez dedans, quand on baigne dans le mensonge sans pouvoir reprendre sa respiration.

Depuis le début de l'offensive russe en Ukraine de 2022, Macron fait des pieds et des mains pour parler à Poutine. Pas pour lui faire les gros yeux, ni même lui acheter du gaz en louzde. Pour lui piquer ses trucs de com'. Selon le principe : plus c'est gros, plus ça passe.

Faisons nous à cette idée. Macron et son monde nous livre une guerre sociale. Il n'est pas à raisonner. Il ne faut pas lui expliquer qu'il est dans l'erreur. Il sait ce qu'il fait, et c'est même pourquoi il le fait. Et spoiler, il continuera tant qu'il ne sera pas arrêté. Par qui ? Par nous !

Le camp social des salarié-es, des précaires, des exclu-es. Une nouvelle fois, en s'attaquant au système de retraites, Macron s'attaque au pouvoir énorme créé et inventé par la classe ouvrière après la seconde guerre mondiale. Le même que pour la sécurité sociale, l'assurance chômage et les allocs. Une socialisation massive des salaires entre les mains des représentant-es des

LA RETRAITE ? POUR QUOI FAIRE ?



salarié-es, sans paternalisme patronal ni maîtrise par l'état.

Aujourd'hui nous savons que le travail tue. Parfois brutalement, le plus souvent à petit feu. Un-e ouvriè-re a 13 ans d'espérance de vie en moins qu'un-e cadre. Imaginons un monde où l'honnêteté serait valorisée. On constaterait qu'un gouvernement décide, même s'organise (ça ressemble à une préméditation), pour prendre une décision politique qui va raccourcir la vie de millions de personnes. Tiens, on dirait la définition d'un homicide. Appliqué à des millions de personnes dont l'espérance de vie va encore diminuer, difficile de ne pas y voir un acte de guerre sociale. Macron appelle ça de la responsabilité... Vraiment un bon mentor ce poutine.

Sans transition, la directrice générale du CHU de Tours quitte (enfin) le navire pour voguer vers d'autres cieux. Difficile de dire si le rafiot amiral du département aura profité de son passage, tant il en sort exsangue. Une chose est sûr, il prend l'eau de toute part. Charge à nous de continuer à voguer sur les eaux plus ou moins houleuses de notre système de santé. Jusqu'au naufrage, à la retraite, ou les deux... Bon vent, et laissez quelques canots en partant.

**QU'ON SOIT POUTINE OU MACRON EN SAUCE,  
TITANIC À BON PORT OU AU FOND DE LA FOSSE  
ON NE LÂCHE RIEN !!!  
UNISSONS-NOUS. SEUL-ES ON NE PEUT RIEN,  
ENSEMBLE ON PEUT TOUT !!!**

## SUD REMPORTE LES ÉLECTIONS DU CSE IRECOV BEAU SITE

**Le 8 novembre 2022 se sont déroulées les élections du comité social et économique (CSE) de l'établissement médico-social IRECOV Beau Site.**

Cette élection s'est achevée par une victoire pour la liste SUD santé sociaux 37. Dans un contexte particulier, sans aucune autre liste concurrente, les salarié-es se sont fortement mobilisé-es.



Et 62% des suffrages pour le collège cadres, ingénieur-es, chef-fes de service, technicien-n-es, agents de maîtrise et assimilé-es.

Fort de ce résultat les élus représentant-es du personnel auront à cœur de défendre les intérêts des 75 salarié-es de l'IRECOV, tout en faisant respecter le droit du travail auprès de l'employeur PEP37.

**LA SECTION SYNDICALE SUD SANTÉ SOCIAUX 37 VA DONC POURSUIVRE SON TRAVAIL DE REPRÉSENTATION ET DE DÉFENSE DES SALARIÉ-ES AVEC LE SÉRIEUX ET L'ENGAGEMENT NÉCESSAIRE.**

**66% DES SUFFRAGES POUR LE COLLÈGE OUVRIER-ES ET EMPLOYÉ-ES.**

## UNE ANNÉE 2022 CAU-CHDELUYNES-EMARDESQUE

**Bilan de la 1ère année avec la nouvelle direction : cette année a été plus que tumultueuse et maltraitante pour les agents.**

Chaque fois que les représentantes du personnel demandent simplement à mettre en application ce qui a été acté, entériné par la direction précédente, les membres de la direction actuelle bottent en touche.

Nous avons une question primordiale qui nécessite une réponse sans ambiguïté. La direction peut-elle se cacher ad vitam aeternam derrière des « *je suis nouvelle arrivante, je ne suis pas au courant...* » ? Combien de mois serait toléré un agent qui ne saurait pas réaliser ses missions de base ?

**QUE DOIT-ON COMPRENDRE ? UN MANQUE DE COMPÉTENCES ? DE LA MANIPULATION ? OU BIEN DE LA MANIPULATION POUR CACHER L'INCOMPÉTENCE ?**

Dans ce contexte nous dénonçons sans relâche :

- ✗ Le sous-effectif quasi quotidien
- ✗ La dégradation des conditions de travail
- ✗ L'insécurité des agents
- ✗ Le non respect des droits individuels
- ✗ La maltraitance institutionnelle (mutisme de la direction)
- ✗ Les glissements de tâches induites par le manque d'IDE
- ✗ Le non respect du prendre soin de la santé physique et mentale des agents
- ✗ L'insécurité des soins
- ✗ L'interdiction de poser plus d'un week-end de travail en CA pour les soignant-es. Régie par quelle loi ? La direction n' a toujours pas fourni ce texte ! Comme c'est bizarre ! Le CH de Luynes = un monde à part.
- ✗ L'entrave syndicale, le non-respect et la non-prise en compte des missions des représentantes du personnel.
- ✗ La stratégie du diviser pour mieux régner.

La direction se cache derrière les difficultés de recrutement

nationales d'IDE et d'AS. Depuis plusieurs années, SUD dénonce les décisions qui ont amené nos problèmes actuels. Heures supplémentaires quotidiennes, les manques d'IDE, les manques d'AS, la non projection des départs en retraite...

**UNE MAIN DE FER DANS UN GANT DE LIMAILLE**

Une enquête administrative a été diligentée par la direction pour suspicion de maltraitance en 2022. Des « enquêteurices » faisant partie du GHT. Quelle neutralité? Quelle impartialité? À la suite de quoi la direction bienveillante a généreusement distribué des sanctions.

Rien n'est terminé, comme cela est sous entendu dans le bulletin d'information de janvier 2023. Les agents concernées font appel des sanctions. Nous sommes toutes concerné-es par les décisions unilatérales de la direction. Personne n'est à l'abri. La direction trouve des boucs-émissaires et sort le parapluie. Encore une fois, elle se dédouane de tout.

**REPRÉSAILLES ET INTIMIDATION**

Lors du CHSCT du 12 décembre 2022, nous avons voté unanimement la réalisation d'une expertise par un cabinet d'experts agréés. La direction conteste la légitimité du CHSCT et des votes.

**ELLE ASSIGNE LES MEMBRES SUD DU CHSCT À COMPARAÎTRE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS, LE 2 MAI 2023.**

**CHER-ES COLLÈGUES, NE TOMBEZ PAS DANS LE PANNEAU ! CE SONT BIEN LES AGENTS QUI FONT QUE CET HÔPITAL FONCTIONNE ! PERSONNE N'A LE DROIT DE BAFouer DE LA SORTE NOS DROITS, NOTRE SÉCURITÉ, NOTRE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL. TOUSTES ENSEMBLE POUR STOPPER CES PRATIQUES !!!**

## ALLO LE 15 ... ICI LES URGENCES !

**Les urgences de Chinon, Amboise, Loches ainsi que les cliniques tourangelles ont décidé de fermer la nuit.**

Toustes, par manque de personnel, affecté-es psychologiquement, physiquement, toustes épuisé-es.

**« NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, LES URGENCES DE TOURS TIENNENT BON »... SELON NOTRE HIÉRARCHIE !**

Au CHU de Tours, effectivement, d'un œil extérieur, on pourrait penser cela, à en croire l'accueil jour et nuit de nos urgences. Mais si on se penche sur les chiffres (chère à nos dirigeants), sur 1 mois, il n'y avait pas plus d'entrées qu'auparavant. Seulement à y regarder de plus près, des chiffres leurs échappent ... Combien de temps d'attente en salle papillon (salle d'attente patient-es allongé-es) ? Combien de temps passé sur un brancard en attendant une place dans un service (faute de place en amont) ? Combien de tensions relationnelles chaque jour dûes à ces attentes prolongées ?

Il serait temps que l'ARS nous donne les moyens pour le public. Qu'elle ordonne aux cliniques d'assumer la responsabilité de leurs patient-es. Car une prise en charge complète, ce n'est pas simplement effectuer les actes qui rapportent !

Les équipes des urgences sont toujours mobilisées pour défendre leurs valeurs, et défendre leurs conditions de travail !



### LE SAMU SACRIFIÉ

Nous ne pouvons parler des urgences sans penser au 15, un numéro que tout le monde connaît, on nous l'a assez rabâché. Mais dans quel but ? Le but de désengorger les urgences ? A t'on pensé à l'impact de cette phrase sur l'équipe du SAMU ?

**L'ÉQUIPE DU SAMU EST PASSÉ DE 900 APPELS À 1200 EN 24H.**

Du renfort avait été promis, mais finalement 1 ARM (Assistant de Régulation Médical) par jour en plus, et sur la base du volontariat. Ce qui implique des heures supplémentaires, et un zeste de culpabilisation pour ne pas laisser les collègues dans la galère.

Il est facile de comprendre que l'équipe est épuisée. Avec des pics de 120 appels par heure, l'équipe voit sa capacité de traitement complètement dépassée. Cela donne même lieu à des files d'attente dans les appels avant que les usager-es aient leur réponse. Cela entraîne même la multiplication d'incidents, des retards de traitements, des erreurs d'orientations, avec pour conséquence une perte de chance pour les patient-es.

**SUD SOUTIEN TOTALEMENT CES ÉQUIPES, ET FAIT TOUT POUR QUE LES MOYENS SUFFISANTS SOIENT ENFIN APPORTÉS.**

## DE LA GRILLE INDICIAIRE AIDE SOIGNANTE ! UNE GROSSE ARNAQUE

**Les décrets n°2022-1206 et n°2022-1207 du 31 août 2022 sont venus modifier les grilles et évolutions de carrière de grade de la catégorie B.**

Si vous êtes adjoint-e des cadres, AMA, TH, TSH, animateurice, monitrice-éducatrice, aide-soignant-e ou auxiliaire de puériculture, vous êtes concerné-es.

**TOUT LE MONDE EN PROFITE, EXCEPTÉES LES AS/AP**

La carrière dans le premier grade des catégories B est accélérée : les 4 premiers échelons durent 1 an au lieu de 2 auparavant, alors que les échelons 7 et 11 du second grade durent 3 ans au lieu de 2. Et le 13ème échelon est supprimé.

L'échelon auquel on intègre le 2<sup>ème</sup> grade en fonction de son échelon d'origine est aussi revu.

Enfin, les critères pour être promuvable au grade supérieur sont renforcés, un échelon supérieur est nécessaire, ce qui aura pour effet de ralentir les carrières.

### L'ARNAQUE POUR LES AS/AP

On nous avait promis une belle avancée de carrière, en passant en catégorie B. Les deux décrets font déchanter.

Le 1<sup>er</sup> grade perd un échelon, passant de 12 à 11. C'est le 1<sup>er</sup> qui est supprimé, avec tous les suivants qui font -1. D'où les reclassements des AS/AP avec une baisse d'un échelon.

Il y a aussi une augmentation minimale des 2 premiers échelons. Mais pas de fausse joie. Elle correspond au rattrapage des indices qui étaient inférieurs au salaire minimum et étaient donc compensés jusque-là par « l'indemnité différentielle ».

**CETTE REVALORISATION EN FORME D'INVITATION À ALLER SE FAIRE CUIRE UN ŒUF, SERAIT-ELLE UNE SORTIE DE PUNITION POUR FAIRE PARTIR PLUS VITE LES VIEUX AGENTS ? PROMIS ! ON MÈNE L'ENQUÊTE ET ON NE LÂCHE RIEN !**

## MANQUE DE PERSONNEL EN EHPAD AU CHIC

**Comme partout, les services d'EHPAD du CH d'Amboise Château-Renault (CHIC) subissent un manque de personnel depuis des mois voire des années. Au lieu de mettre en place de réelles solutions pérennes, la direction s'évertue à creuser le trou dans lequel on s'enfoncé.**

Les 2 EHPAD sur lesquels il y a le plus de tensions au niveau du personnel paramédical sont Val de Brenne et Ambroise Paré. Après le passage en 12h des équipes IDE de la première, c'est à la seconde d'y passer ; la direction nous sort encore sa solution « miracle » et continue de nous assurer que c'est « temporaire »...

**OR LES RECRUTEMENTS SE FONT TOUJOURS AUSSI RARES, LES DÉPARTS S'AMPLIFIENT ET LE TEMPORAIRE TEND À DEVENIR LA NORME AU CHIC !**

### **FAIRE APPEL AU CONSULTING, IDÉE DE GÉNIE**

Pour trouver comment réussir à faire venir et à garder de nouveaux agents, la direction a demandé un audit à l'ARACT, une association de conseil aux entreprises en matière de



La direction met beaucoup d'énergie pour déterrer de bonnes idées. Attention au coup de grisou

QVT (qualité de vie au travail) et de performance... payant, bien sûr !

Nous payons aujourd'hui le prix des baisses d'effectifs effectuées depuis des décennies. Cela fait des années que l'on travaille tous les jours avec un effectif minimum. Quand la direction arrivait à recruter immédiatement à chaque départ d'agent, cela ne lui posait pas de problème. Mais aujourd'hui, le recrutement est plus compliqué, les agents subissent un sous-effectif maximal, qui n'est plus tenable, ni physiquement, ni mentalement et finissent par quitter le CHIC. La direction pourrait se réveiller aujourd'hui et comprendre enfin qu'il y a un problème.

### **CRÈCHE DU PAS CRÈCHE ? ENFIN UNE BONNE IDÉE ?**

**Verrons-nous un jour s'ouvrir une crèche pour accueillir les enfants des agents travaillant au CHIC et qui correspondrait aux horaires des agent-es ?**

La Direction du CHIC nous dit que l'hôpital n'a pas vocation à ouvrir une crèche.

Mais il semblerait qu'un projet soit à l'étude à la mairie d'Amboise. Celui-ci serait réellement envisageable puisqu'elle dispose déjà de locaux (école maternelle inoccupée).

Devrons nous attendre encore plusieurs années avant de voir éclore ce projet qui faciliterait la vie des agent-es ?

**AFIN DE RELANCER L'ATTRACTIVITÉ ET ENCOURAGER LES AGENTS À VENIR TRAVAILLER AU CHIC AMBOISE/CHÂTEAU-RENAULT IL EST IMPÉRATIF QUE CE PROJET ABOUTISSE.**

## APPELEZ NOUS AMBULANCIÈR·ES, JUST AMBULANCIÈR·ES !

**Victoire dirons-nous! Oui, les ambulancier·es (puisque c'est ainsi qu'il faut les nommer), ont obtenu une victoire dans leur bataille pour faire reconnaître leur métier et leur compétence au sein de la filière soignante.**

Victoire, mais il y a encore du travail, car le ministère n'entend pas les revaloriser et les faire évoluer en catégorie B.

### **VICTOIRE MAIS ...**

En revanche, iels sont trop fort·es nos sinistres ! En échange de la reconnaissance soignante, iels pourraient demander de nouveaux permis, dont celui de transport en commun. D'ici à ce que maintenant on achète des bus pour transférer des patient·es... Est-ce en vu des prochaines épidémies et éviter de transformer des TGV en véhicule de transport inter-hôpital ?



Imaginez, si la direction du CHU de Tours s'empare de l'idée, il va falloir demander au maire de Tours de prévoir des couloirs de bus entre Bretonneau et Trousseau, en plus de la seconde ligne de tramway! Il va s'arracher les cheveux.

**POUR CONCLURE, LES COLLÈGUES AMBULANCIÈR·ES NE LÂCHENT RIEN. IELS CONTINUENT LA GRÈVE AU NIVEAU NATIONALE, LOCALEMENT AU CHU. DES ACTIONS SONT PRÉVUES AU PRINTEMPS PROCHAIN, ET BIEN ÉVIDEMMENT, SUD LES ACCOMPAGNE DANS LEUR COMBAT !**

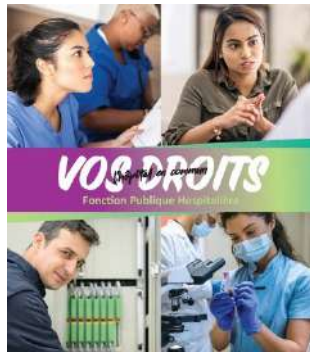
## FORMATIONS SUD POUR TOUT LE MONDE

Le savoir c'est le pouvoir. On pourrait le traduire par connaître nos droits, pour avoir le pouvoir de les défendre et en gagner de nouveaux.

À mettre dans vos agendas pour pouvoir vous inscrire en temps et en heure.

### FORMATION « VOS DROITS »

On répond à toutes les questions sur les droits des agent·es de la Fonction Publique Hospitalière. Congés, planning, retraite, carrière...



LA PROCHAINE FORMATION  
« VOS DROITS »  
AURA LIEU À BRETONNEAU  
LE JEUDI 9 NOVEMBRE 2023.



SCANNE POUR  
T'INSCRIRE

### FORMATION « SALAIRE ET FICHE DE PAIE »

La fiche de paie, c'est souvent totalement obscure. On n'y comprend rien, à part vaguement la dernière ligne « salaire net ».

Or comprendre sa fiche de paie, c'est pouvoir vérifier, prendre conscience de la puissance des acquis des luttes du mouvement ouvrier. Car au final, le salaire, ce n'est pas seulement le salaire net, mais l'ensemble du salaire socialisé.



LA PROCHAINE FORMATION  
« SALAIRE ET FICHE DE PAIE »  
AURA LIEU AU CH DE LOCHES  
LE JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023



SCANNE POUR  
T'INSCRIRE

Les journées de formations syndicales sont des journées de travail.  
Chaque salarié·es a droit à 12 journées par an.  
La demande doit être faite au moins 1 mois avant la date de la formation.

## PRIME DE SOINS CRITIQUES - LA LUTTE PAYE, DU PRESQUE

Depuis un décret paru le 22 décembre 2022 (Décret n°2022-1612 modifiant le décret n°2022-19 du 10 janvier 2022), la prime de soins critiques, alors réservée qu'aux seul·es infirmier·es et cadre des services concernés, est étendue à toutes les agent·es y intervenant.

LA PRIME CONCERNE MAINTENANT LES TITULAIRES, CONTRACTUEL·ES, DE L'ASHQ À LA KINÉ, EN PASSANT PAR LES MANIPS ET AIDES RADIO, LES PUÉRICULTRICES...

Mais comme dans tout décret, il y a des conditions:

Réaliser au moins la moitié du temps de travail dans les services suivants :

- ✗ Au sein des unités de réanimation ;
- ✗ Des unités de réanimation néonatale ;
- ✗ Des unités de soins intensifs ;
- ✗ Des unités de néonatalogie assurant des soins intensifs ;
- ✗ Des unités de surveillance continue des établissements publics de santé.

Cette prime de 118 € nets est versée au prorata du temps travaillé.

Certes, il ne faut pas se mentir, ça fait du bien au compte en banque à la fin du mois. Mais attention une prime reste une prime, ce n'est pas du salaire, on ne cotise pas dessus !

SUD DEMANDE UNE VRAIE REVALORISATION DES SALAIRES, ET DONC DES COTISATIONS EN PLUS POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ET NOS RETRAITES ! PLUS BESOIN DE CONTRE RÉFORME !



L'ÉCHO  
DES FOURMIS

## SERVICE SOCIAL : QUAND LE MANAGEMENT INSTITUTIONNEL MALMÈNE

**L'équipe du service social du CHU de Tours, soutenue par les syndicats SUD et CGT se bat courageusement depuis plusieurs mois contre le management délétère de la part de l'encadrement supérieur, qui est source de graves risques psychosociaux.**

Un climat général d'insécurité et de déstabilisation pour cette équipe s'est durablement installé : mobilité imposée, menace de sanctions ou de changements de service, menaces sur les renouvellements de contrat et leur durée, remarques discriminatoires, injonctions contradictoires, convocations fortuites sans motif...

La liste est longue et nous pourrions en rajouter. Tout cela a conduit à de nombreux départs, ce qui n'a jamais alerté la direction.



### LA DIRECTION ALERTÉE PAR L'ÉQUIPE

Le service de santé au travail, la Direction Générale, la DRH, la Direction Qualité ont été saisis et ont reçu de nombreux témoignages précisant les préjudices subis et leurs conséquences néfastes sur la santé physique et mentale des personnels.

La direction a fait appel à un audit extérieur qui a entendu les agents mais la restitution des faits ne correspondait en rien aux éléments dénoncés !

**FACE À CE FAUX SEMBLANT DE CONCILIATION ET BRAVANT LEUR PEUR DE REPRÉSAILLES, LES ASSISTANT·ES SOCIAUX·ALES ONT CONTINUÉ DE S'ORGANISER POUR FAIRE CESSER CETTE SITUATION!**

Le service social du CHU c'est : 2 secrétaires et 49 assistantes sociales. Sans faillir, elles ont continué à exercer, dans ce contexte, leur rôle essentiel d'écoute, de soutien et d'accompagnement des patient·es et familles dans leur projet de vie. Elles sont restées disponibles et attentives envers les personnes, notamment les plus vulnérables. Elles ont défendu avec conviction les valeurs du travail social dont l'humanité est au cœur de l'exercice de ce métier.

**UN QUOTIDIEN SOUVENT ÉPROUVANT POUR CES PROFESSIONNELLES DE TERRAIN QUI ONT MALGRÉ TOUT TOUJOURS ASSURÉ UN SERVICE RENDU DE QUALITÉ AU PUBLIC, TOUT EN S'INSCRIVANT DANS LES MISSIONS DE L'INSTITUTION.**

### APRÈS L'ESPOIR LA DÉSILLUSION

En juillet 2022, la cadre supérieure annonce quitter le navire! A l'automne, la direction des finances et du contrôle de gestion leur promet une « page blanche », s'engage à leur attribuer 2 cadres de proximité, l'espoir renaît !

Mais après un arrêt de près de 4 mois de la cadre supérieure, quelle n'est pas la stupeur des agents d'apprendre que la DG la remplace à la tête du service social, dans une nouvelle direction ! C'est désormais aux finances et contrôle de gestion que le service social est rattaché !

Un an d'alertes, de multiples réunions avec la direction, d'espoirs que cette dernière prenne enfin la mesure des enjeux et agisse pour protéger les assistantes sociales ! Mais la finalité est que l'encadrement supérieur est toujours en place ! Cela n'aurait évidemment pas été le cas si cela avait concerné un agent lambda.

La direction ne veut pas prendre les mesures qui s'imposent et à la maltraitance hiérarchique se rajoute la **maltraitance institutionnelle** avec une direction qui protège coûte que coûte un **supérieur gravement défaillant** !

Que faut-il pour que la **souffrance** soit reconnue ? On est bien loin du bien-être au travail et de la lutte contre le harcèlement prôné par l'établissement !

Les assistant·es sociales souhaitent que leurs collègues médicaux et paramédicaux sachent dans quelles conditions de travail la direction a fait le choix de les maintenir.

La bataille n'est pas terminée et nous comptons bien la gagner afin que cette équipe puisse enfin travailler sereinement, dans un climat sûr et bienveillant et être reconnue à sa juste valeur.

**IL SERAIT TEMPS QUE LEUR PRÉJUDICE SOIT ENFIN PRIS EN COMPTE, D'AUTANT QUE NOUS VENONS D'APPRENDRE QUE L'UNE DES CADRES DE PROXIMITÉ VIENT, DÉJÀ, DE JETER L'ÉPONGE ! QUEL AVENIR LA DIRECTION ENVISAGE T'ELLE POUR LE SERVICE SOCIAL ?**

# STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU DE TRAVAIL !

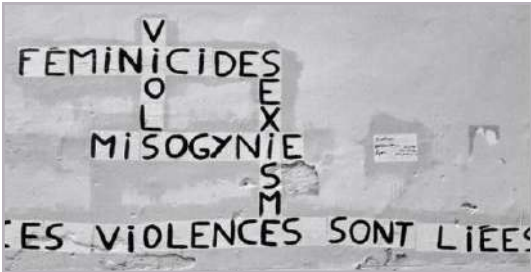
**Comme dans tous les milieux professionnels, comme dans la société en général, les femmes dans les établissements de la santé, du social et du médicosocial sont les témoins ou les victimes de violences sexistes et sexuelles de la part de collègues, de supérieurs hiérarchiques, de médecins ou de directeurs.**

**ON LE SAIT, ON LE VOIT, ON LE SUBIT ET SURTOUT ON VOUS CROIT !**

Par contre, comme partout également, il est toujours très difficile d’être crue, entendue, que les violences cessent et que les agresseurs soient écartés et sanctionnés.

Les femmes n’osent pas parler ou porter plainte car c’est un véritable parcours de combattante de le faire. Elles savent qu’elles seront dénigrées en retour, que leur parole sera niée, qu’elles peuvent perdre leur poste, leur emploi, leur salaire, ou encore être mal reçues au commissariat.

Pire, quand elles ont le courage de parler, de dénoncer, les directions ne prennent alors pas leurs responsabilités, laissant les agresseurs en place en toute impunité, renvoyant vers des procédures internes inopérantes ou la justice défaillante, en contradiction avec les beaux discours affichés publiquement.



On voit même des équipes syndicales qui prennent à bras le corps cette problématique dans le cadre de leurs mandats subir les provocations de directeurs qui en rajoutent comme à l’Hôpital de Loches lors du Comité Technique d’Etablissement.

Au CHU de Tours, après avoir enfin obtenu le retrait des fresques sexistes dans les internats suite à une bataille de plusieurs années et des jurisprudences favorables, des tags tout aussi sexistes et à caractère sexuel viennent de réapparaître, maintenant ce harcèlement sexuel d’ambiance qui participe au continuum des violences faites aux femmes.

**LA PEUR ET LA HONTE DOIVENT CHANGER DE CAMPS. L'IMPUNITÉ C'EST TERMINÉ.**

Nous savons que ce combat contre les violences sexistes et sexuelles est âpre, s’attaquant à des privilèges, des « habitudes » patriarcales ancrées sur nos lieux de travail. Les retours de bâton le montrent. Mais nous ne nous tairons plus et continuerons sans relâche.

Quelques pistes pour s’organiser: être solidaires les unes des autres, tout noter et sauvegarder (sms, mails, etc...), contacter les associations féministes et les équipes syndicales qui peuvent soutenir et aider dans les démarches à effectuer, participer aux mobilisations et initiatives féministes où la sororité permet de s’entraider.

**QUANT AUX DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT, À QUEL MOMENT ALLEZ-VOUS ENFIN RESPECTER VOTRE OBLIGATION LÉGALE DE PROTÉGER LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ? ET DONC EN PREMIER LIEU DE LES CROIRE ET D'ÉCARTER LES AGRESSEURS. TOUS LES BEAUX DISCOURS NE POURRONT JAMAIS REMPLACER CE PRÉALABLE !**

**Pour aider à s’y retrouver, voici un quizz sur les différences entre séduction, sexisme, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol. Caractériser chaque comportement et comparez avec les réponses à côté.**

COMPORTEMENT	DEFINITION SELON LA LOI
1 Exprimer poliment dans un contexte adapté son envie de connaître une personne et respecter son éventuel refus	
2 Faire des blagues sur les blondes	
3 Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d’une personne qu’on ne connaît pas	
4 Tenir des propos salaces	
5 Faire un commentaire sur les fesses ou les seins d’une personne qui n’a rien demandé	
6 Insister après un refus ou une absence de réponse	
7 Afficher des images pomographiques sur son lieu de travail	
8 Envoyer des SMS ou mails à une personne qui n’a pas consenti à ce « jeu »	
9 User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle	
10 Menacer une personne pour qu’elle accepte des avances	
11 Toucher/pincer les fesses/seins en dehors d’un rapport mutuellement consenti	
12 Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	
13 Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel	
14 Forcer une personne à effectuer une fellation	
15 Introduire de force un objet dans l’anus ou le vagin d’une personne	

15 Viol
14 Viol
13 Agression sexuelle
12 Agression sexuelle
11 Agression sexuelle
10 Harcèlement sexuel
9 Harcèlement sexuel
8 Harcèlement sexuel
7 Harcèlement sexuel
6 Harcèlement sexuel
5 Harcèlement sexuel
4 Harcèlement sexuel
3 Sexisme
2 Sexisme
1 Séduction

## DES « NÉGOCIATIONS » POUR CASSER NOS CONVENTIONS

Depuis mai 2022, les organisations patronales de la branche de l'Action Sanitaire, Sociale et Médico-Social (BASS-MS) ont entamé les négociations pour une convention collective unique étendue (CCUE).

Elles ont la volonté de casser les conventions collectives existantes pour une CCUE au rabais, avec très peu, voire aucun droit issu des conventions actuelles. Cela aurait un impact massif sur l'ensemble du secteur !

Pour cela, NEXEM impose un calendrier et les thèmes des négociations à marche forcée, voulant finaliser et appliquer cette CCUE d'ici 2024, voir fin 2023 !

Face à la volonté de l'Organisation Patronale AXESS d'imposer son projet, SUD santé sociaux se bat pour défendre les intérêts des travailleuses, au côté d'autres organisations syndicales, notamment la CGT et FO.

### L'ARRIVÉE EN FORCE DU SALAIRE AU MÉRITE

Dans le projet défendu par AXESS, le diplôme ne définira plus qu'une partie de la rémunération. Le reste ? Une pesée individuelle des tâches et des missions de chaque poste ainsi qu'une évaluation de « compétences » par l'employeur.

Comment cela se traduirait ?

#### POUR SUD :

**Salaire = Diplôme + Ancienneté + Valeur du point**

#### POUR AXESS :

**Salaire = Diplôme (un peu) + Missions du poste + Evaluation de l'employeur**

Chaque salarié-e sera seul-e face à son employeur pour négocier son salaire ! Par conséquent, c'est aussi la destruction des diplômes et des métiers qui renforceront les inégalités entre salarié-es !

**POUR LA FÉDÉRATION SUD SANTÉ-SOCIAUX,  
L'INDIVIDUALISATION ET LA LOGIQUE DE SALAIRES  
« AU MÉRITE », C'EST NON !**



Le départ de la grande manifestation du social le 2 février 2023 à Paris

### NOS REVENDICATIONS :

- × 183 EUROS POUR TOUSTES
- × AUGMENTATION DES SALAIRES AVEC UN MINIMUM CONVENTIONNEL À 1900€ NET POUR RATTRAPER L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE.
- × LA REVALORISATION SPÉCIFIQUE DES GRILLES DES EMPLOYÉ-E ET OUVRIER-E.
- × INDEXATION DES SALAIRES SUR L'INFLATION.
- × AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET ARRÊT DES PRATIQUES MANAGÉRIALES TOXIQUES NOTAMMENT PAR L'ABANDON DE LA RÉFORME SÉRAFIN-PH DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL DONT L'ABANDON DE LA TARIFICATION À L'ACTE !!!
- × UNE CONVENTION COLLECTIVE COMMUNE DE HAUT NIVEAU POUR REDONNER DU SENS À NOS MÉTIERS. ELLE COMPREND LA PRÉSERVATION DES CONGÉS TRIMESTRIELS ET DES CONGÉS D'ANCIENNETÉ, LE MAINTIEN DU SALAIRE LORS DES ARRÊTS MALADIES DÈS LE PREMIER JOUR...



### DÉCLARATION LIMINAIRE SUD SANTÉ SOCIAUX CMP DU 23 FÉVRIER 2023

LA FÉDÉRATION SUD SANTÉ-SOCIAUX DÉNONCE L'ATTITUDE D'AXESS qui s'obstine à négocier le sujet des classifications et des rémunérations avec une seule organisation syndicale, et ce, malgré l'opposition de trois syndicats majoritaires, qui expliquent ne pas avoir mandat à entamer la négociation avant que les 183 euros ne soient accordés à l'ensemble des salariés du secteur.

CETTE ATTITUDE ALIMENTE LA TENSION dans l'ensemble de la branche BASS-MS et n'est pas de nature à permettre l'émergence d'un accord majoritaire, ce qui est pourtant le but même d'une commission mixte paritaire.

ENFIN, NOTRE FÉDÉRATION SE FÉLICITE de la forte mobilisation qui a eu lieu le 2 février dernier pour continuer à imposer un rapport de force. Les 4000 salarié-es présent-es ce jour-là sont venus crier leur colère et affirmer leur détermination devant la situation catastrophique de notre branche.



# INDIVIDUALISATION DES SALAIRES, SALAIRES AU MÉRITE... QU'A-T-ON FAIT POUR MÉRITER ÇA ?

**Le rêve des managers, le cauchemar des salarié-es... Le salaire au mérite c'est l'obligation d'être bien vue par son employeur, c'est être contraint à taire ses désaccords, c'est la porte ouverte à la soumission, à la servitude volontaire.**

Dans un secteur social et médico-social où la question des 183 euros pour tous n'est toujours pas réglée, l'organisation patronale AXESS accélère déjà sur son projet de redéfinition complète des classifications et des rémunérations de notre secteur ! Avec bien sûr, l'intégration massive de l'individualisation des salaires !!!

Alors qu'une opposition majoritaire SUD, CGT et FO indique ne pas entrer en négociation de cette CCUE tant que les 183€ ne sont pas versés à tout le monde.

**DANS LE PROJET DÉFENDU PAR AXESS, LE DIPLÔME NE DÉFINIRA PLUS QUE 25% DE LA RÉMUNÉRATION. LE RESTE ? UNE PESÉE INDIVIDUELLE DES TÂCHES ET DES MISSIONS DE CHAQUE POSTE, À LA SEULE DISCRÉTION DE L'EMPLOYEUR.**

Une véritable usine à gaz où les employeurs veulent en fait, adapter nos conventions collectives au monde cauchemardesque, technocratique et maltraitant qu'ils ont eux-mêmes créé à base de CPOM, de déqualification massive, de glissement de tâches... et de mépris !

**ET TOUT CELA À MOYENS CONSTANTS,  
DONC À BUDGETS CONTRAINTS.  
Y'EN AURA PAS POUR TOUT LE MONDE  
MÊME SI L'ON RÉPOND À TOUS LES CRITÈRES EXIGÉS.**



**ENSEMBLE DÉFENDONS NOS CONVENTIONS  
COLLECTIVES, LES 183 € POUR TOUSTES.  
ET REFUSONS LE MONDE DE MACRON ET DE SES  
VALETS-COMPLICES REPRÉSENTANTS PATRONAUX**



## LE SALAIRE AU MÉRITE, C'EST QUOI ?

### L'INDIVIDUALISATION C'EST L'ISOLEMENT !!!

Le salaire individualisé en fonction de « compétences » (Évaluées par l'employeur bien sûr !), c'est surtout être seul-e face à son employeur pour négocier son salaire !

C'est aussi la destruction des diplômes et des métiers qui ne compteront plus qu'une part congrue dans le calcul de la rémunération !

### L'ISOLEMENT C'EST LA SOUFFRANCE ET L'ARBITRAIRE !!!

Dans les conventions où l'individualisation s'est mise en place (Comme dans l'animation par exemple, les Centres de Lutte Contre le Cancer), nos syndicats voient se multiplier les contentieux entre salarié-es et employeurs sur les « pesés » conventionnelles des postes, provoquant chez les salarié-es sentiment de non-reconnaissance et souffrance pouvant aller jusqu'à la démission ou au burn-out !!

### ET L'ARBITRAIRE C'EST L'INJUSTICE !!!

Dans le contexte budgétaire actuel, une grosse pression serait alors mise sur les employeurs, qui seront alors jugés et punis, pour minimiser la « pesée » des missions et in fine les salaires pour rentrer dans les enveloppes de nos chers CPOM ! Il deviendra aussi plus difficile de se battre collectivement pour la reconnaissance de nos métiers, de nos salaires...

## DOSSIERS 2023

Depuis le 6 décembre 2022, il est possible de constituer votre dossier en ligne, dans votre espace agent CGOS.

En effet que vous soyez contractuel, stagiaire ou titulaire, il est impératif de faire et de renouveler tous les ans votre dossier.

C'est indispensable pour ouvrir vos droits aux prestations et actions, pour vous et les membres de votre famille.



## COMMENT OUVRIR SES DROITS EN 2023

Comment s'y prendre ? Cette démarche se fait en ligne sur le site du CGOS dans votre espace agent.

Tout agent disposant d'un numéro C.G.O.S peut saisir son dossier en ligne sur son espace agent.

Connectez-vous en utilisant votre mot de passe. Puis, cliquez sur la rubrique: "Mes droits", puis "dossier C.G.O.S en ligne".

Les données dont le C.G.O.S dispose concernant votre situation personnelle, familiale et professionnelle sont déjà renseignées. Vérifiez les et modifiez les ou complétez les si nécessaire.

Selon votre situation, des documents justificatifs peuvent vous être demandés en fin de saisie, à joindre au format électronique en tant que pièces Jointes.

En fin de saisie, en cas de doute, vous avez la possibilité de sauvegarder l'ensemble des informations pour y revenir ultérieurement, avant de finaliser votre dossier.

Quand vous avez tout renseigné cliquez sur "Signer et envoyer" pour transmettre votre dossier.

Un accusé de réception vous confirme la bonne transmission. Vous pouvez l'imprimer ou le sauvegarder sur votre ordinateur.

**VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE TRAITERA VOTRE DOSSIER. UNE FOIS QU'ELLE AURA TERMINÉ VOUS POURREZ LE VOIR DANS VOTRE ESPACE AGENT LE NOUVEAU QF APPARAÎTRA EN HAUT À GAUCHE.**

## CHANGEMENTS 2023

## VACANCES ADULTES ET FAMILLES

- ✗ Baisse de 40 euros sur les tranches partant du QF inférieur ou égal à 480 allant jusqu'au QF 1030.
- ✗ Baisse de 20 euros partant du QF 1030 allant jusqu'au QF 1270 et plus

## SPORTS LOISIRS CULTURE ADULTES

- ✗ Baisse de 10 euros sur toutes les tranches de QF.

## SPORTS LOISIRS CULTURE ENFANTS

- ✗ Baisse de 20 euros sur toutes les tranches de QF.

## CHÈQUE CULTURE

- ✗ Paiement 30 euros pour avoir 60 euros.
- ✗ Paiement 60 euros pour avoir 120 euros.
- ✗ Budget limité (enveloppe Fermée).

## VACANCES ENFANTS ET ADOLESCENTS JUSQU'À 17 ANS.

- ✗ Baisse de 10 euros sur chaque tranche de QF.
- ✗ Centre de loisirs / Accueil périscolaire / Soutien scolaire : Abaissement de l'âge à 13 ans.
- ✗ Baisse de 10 euros sur chaque tranche de QF.

## CHÈQUES VACANCES

- ✗ Budget limité (enveloppe fermée).

## CHÈQUE CADHOC NOËL

- ✗ Abaissement de l'âge à 10 ans et baisse de 5 euros donc 20 euros à la place de 25 euros actuellement.

## PRESTATION ANNUELLE RETRAITÉ

- ✗ Ayant droits jusqu'au QF 560, les autres tranches de QF ont été supprimées.

**A NOTER QUE TOUTES SES BAISSES INTERVIENNENT DANS UN CONTEXTE DE DÉFICIT D'1 MILLION D'EUROS POUR 2022 EN RÉGION CENTRE. LES AUTRES RÉGIONS SONT ÉGALEMENT EN DÉFICIT (PARFOIS BEAUCOUP PLUS IMPORTANT QUE NOUS) ET ONT DONC PRIS LA DÉCISION DE SUPPRIMER COMPLÈTEMENT CERTAINES PRESTATIONS CE QUE NOUS N'AVONS PAS DÉCIDÉ DE FAIRE EN RÉGION CENTRE AFIN QUE TOUT LE MONDE PUISSE AVOIR UN PETIT QUELQUE CHOSE.**



# SUD santé sociaux 37, de nouveau 1er syndicat en Indre-et-Loire merci à toutes et tous !

## LES LUTTES CONTINUENT ET ON LES MÈNERA ENSEMBLE !

Au CSE (Comité Social d'Établissement), SUD représente 34,02% des votes sur le département, devant la CGT (à 23,72%), FO (à 20,78%), la CFDT (à 8,83%), la CFTC (à 3,09%).

Nous progressons de 1,5 point par rapport aux dernières élections de 2018. Nous sommes représenté·es dans 14 établissements. Nous continuerons ainsi à vous soutenir collectivement et individuellement et à défendre vos droits.

## VOICI NOS ÉLU·ES AUX COMMISSIONS PARITAIRES DÉPARTEMENTALES :

### CAPD N° 2 (30,19%)

LES TITULAIRES :  
ANITA GARNIER  
SÉVERINE MALNATI

LES SUPPLÉANT·ES :  
JESSICA MARQUENET  
CHARLIE MONGAULT

### CAPD N° 4 (31,50%)

LA TITULAIRE :  
LUDIVINE PICHOT

LE SUPPLÉANT :  
FABRICE CAMPAGNÉ

### CAPD N° 5 (39,94%)

LES TITULAIRES :  
NATHALIE ROUGER  
JOËL TURPIN  
STÉPHANIE GAUCHET

LES SUPPLÉANT·ES :  
FABRICE FERRAND  
ISABELLE COUVRAT  
MARYSE GUESNIER

### CAPD N° 6 (23,65%)

LA TITULAIRE :  
ISABELLE PERDRIault

LA SUPPLÉANTE :  
STÉPHANIE SARDIN

### CAPD N° 7 (42,60%)

LES TITULAIRES :  
AFIF BENHARRAT  
ANTHONY POUJOL

LES SUPPLÉANT·ES :  
OLIVIER FERNANDES  
KARINE HURault

### CAPD N° 8 (40,95%)

LES TITULAIRES :  
STÉPHANIE SILNIQUE  
MÉLINE GUITONNEAU  
MARINE BERLAND

LES SUPPLÉANT·ES :  
ROSELINE BESNAULT  
ANDREA EVRARD  
CHERIF BENAMA

### CAPD N° 9 (30,57%)

LA TITULAIRE :  
MICHÈLE GERMAIN

LA SUPPLÉANTE :  
CÉLINE PARCE

### CCP (32,22%)

LES TITULAIRES :  
LINDA CABANAIS  
STEVEN BARAT

LES SUPPLÉANTES :  
MARINE HEYMANN  
SYLVIE CHEMINEAU



## VOICI NOS MANDATÉ·ES AUX CONSEILS MÉDICAUX (EX COMMISSIONS DE RÉFORME):

- N° 2: 1 titulaire, 2 suppléant·es: Anita Garnier et Damien Seguin
- N° 4: 1 titulaire, 2 suppléant·es: Mario Bullian et Fabrice Campagné
- N° 5: 1 titulaire, 2 suppléant·es: Marie-Laure Cognard, Sandra Merlet, Joël Turpin
- N° 7: 1 titulaire, 2 suppléant·es: Affif Benharrat, Anthony Pujol, Olivier Fernandes
- N° 8: 1 titulaire, 2 suppléant·es: Stéphanie Silnique
- N° 9: 1 titulaire, 1 suppléant·es: Michèle Germain, Céline Parcé

## NOUS SOMMES L'EAU QUI SE DÉFEND !

Depuis un an, le mouvement parti du marais poitevin pour arrêter les méga-bassines a pris une ampleur retentissante par le biais d'une série de manifestations populaires et d'actions de désobéissance destinées à arrêter les chantiers en cours. Ces cratères géants d'une dizaine d'hectares, remplis en puisant dans les nappes phréatiques sont devenus le symbole d'une mal-adaptation au changement climatique. Ils incarnent le maintien coûte que coûte d'une irrigation excessive et d'un modèle agro-industriel qui écrase les paysan·nes, détruit les milieux naturels et menace in fine les populations.

Face à la détermination et au nombre chaque fois croissant de manifestant·es, le gouvernement n'a pour l'instant pour seule réponse que d'interdire, réprimer et annoncer à l'arrachée 30 nouvelles méga-bassines dans la Vienne. Mais de toutes parts, le dispositif bassin et ses protocoles prennent l'eau, de nombreux·ses acteur·ices clés des territoires concernés - tout comme une partie croissante du monde paysan ou scientifique - le rejettent de plus en plus ouvertement.

**MANIFESTATION INTERNATIONALE ANTI-BASSINES  
LE 25 MARS PROCHAIN DANS LE POITOU-CHARENTES  
NO BASSARAN !**

**MOBILISATION INTERNATIONALE**

**POUR LA DÉFENSE DE L'EAU**

**25-26 mars**

**MANIFESTATION SAMEDI 10h**

**— POITOU**

**PAS UNE BASSINE DE PLUS!**

## SUD SANTÉ SOCIAUX 37, QUI SOMMES-NOUS ?

### DANS LE SECTEUR PUBLIC :

Le syndicat départemental SUD est affilié à la fédération SUD Santé-Sociaux (4<sup>ème</sup> fédération syndicale dans la Santé) qui siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière et au Conseil Supérieur des Professions Paramédicales.



**En Indre et Loire, SUD (1er syndicat)** siège dans les Commissions Paritaires Départementales, les Commissions de réforme et dans les instances représentatives (CTE, CAPL, CHSCT) du CHRU de Tours (majoritaire), de Luynes (majoritaire), d'Amboise Château Renault (majoritaire), de Ste Maure, de Debrou (majoritaire), de Louis Sevestre, de Vernou (majoritaire), de l'IDEF (majoritaire), de Semblançay la Membrolle (majoritaire), de l'île Bouchard (majoritaire), de St Christophe sur le Nais (majoritaire).

En Région Centre, SUD siège au CGOS et à l'ANFH.

### DANS LE SECTEUR PRIVÉ :

La fédération SUD Santé Sociaux est représentative dans la Convention Collective des Centres de Lutte contre le cancer (CLCC), la CC66, la CC65, les CHRS, le pacte ARIM.

Elle a progressé fortement dans la CC51 et à la Croix Rouge. Elle est représentative dans l'ensemble de la BASS.

En Indre et Loire, il y a des sections SUD à l'ADAPEI, à la Boisière, à Entraide et Solidarité, à la Croix Rouge, à l'IRECOV, à la clinique de l'Alliance, à l'ADSE, à l'UDAF, au foyer Verdier, à l'EHPAD le Mûrier, la FAM Arc en Ciel, Agir et Vivre l'Autisme, SOLIHA, la Source, Enfance et

**EN INDRE ET LOIRE,  
SUD EST ACTIF ET REPRÉSENTATIF  
DANS DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS.**

## C'EST DÉCIDÉ, J'ADHÈRE À SUD !



**SCANNE CE QR CODE  
POUR TÉLÉCHARGER  
NOTRE KIT D'ADHÉSION.**



**ET FAIS-LE NOUS PARVENIR :**

Par mail : [sudsantesociaux37@gmail.com](mailto:sudsantesociaux37@gmail.com)

Ou par courrier : SUD santé sociaux 37  
18 rue de l'Oiselet  
37550 St Avertin

